

Bujumbura, le 25/03/2015

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MUNICIPALITE DE BUJUMBURA
CABINET DU MAIRE-



La Mairie est à votre service

N° 531.17/ 530/CAB/h.l/2015

A Monsieur Gabriel RUFYIRI
Président de l'OLUCOME
et
Monsieur Noel NKURUNZIZA
Président de l'ABUCO-TI Burundi
À
BUJUMBURA

Objet : Réaction à votre déclaration.

Monsieur,

Faisant suite à votre déclaration de la manifestation Pacifique de la Campagne contre la vie chère au Burundi ce vendredi le 27 mars 2015, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le Gouvernement du Burundi à travers le Ministère de l'intérieur organise une Campagne de cent jours au soutien de la paix et la cohésion sociale qui se matérialise par les manifestations de la population organisées chaque fin du mois.

Durant cette période pré-électorale, aucune manifestation ne peut être autorisée sauf celle qui cadre avec la paix.

En ce qui concerne l'objet de la dite marche comme indiqué dans votre lettre, nous vous demandons d'approcher les autorités compétentes afin que les solutions utiles et durables soient prises dans la paix et la sérénité.

Le Commissaire Municipal de Police et les Administrateurs de la municipalité de Bujumbura qui me lisent en copies sont priés de veiller, chacun en ce qui le concerne, de respecter le contenu de cette correspondance.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

LE MAIRE DE LA VILLE DE BUJUMBURA

Ing Saïdi JUMA



CPI à :

- Monsieur le Ministre de l'Intérieur ;
- Monsieur le Ministre de la Sécurité Publique ;
- Monsieur le Ministre des Finances et de la Planification du Développement Economique ;
- Monsieur le Ministre de la Communication, des Télécommunications, des Postes et des Relations avec le Parlement ;
- Monsieur le Directeur Général de la Police Nationale;
- Monsieur le commissaire régional Ouest de Police ;
- Monsieur l'Administrateur de la municipalité de Bujumbura (Tous) ;
- Monsieur le Commissaire municipal de Police.

à BUJUMBURA